

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2019**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice	29
- présents	21 (puis 22, M. Patrick CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
- votants par procuration	6 (puis 5, M. Patrick CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
- absents	2
- total des votants	27

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 8 avril 2019.

xxx

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatre avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-six mars, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

**Étaient présents :**

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS (arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19), Mme Paola MIZAC, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Claudine COUTURE, M. Jean-Paul MANGIN, Adjoint,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, Mme Carole BIGUEUR, M. Damien SIMON, Mme Anne NOËL, M. Frédéric LE PAGE, Mme Fabiola ANQUETIL, Mme Bérangère CASTANET (née CADINOT), M. Yoann LAVERNHE, M. Clément FOUTEL, M. Paul DHAILLE, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Yann BEUX, Mme Sylvie LEGENTIL, Conseillers Municipaux.

**Excusés :**

M. Patrick CIBOIS qui donne pouvoir à M. Patrick WALCZAK (pour une partie de la séance, M. CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)

M. Xavier PICAVET qui donne pouvoir à M. Jean-Paul MANGIN

M. Jean-Yves GOGNET qui donne pouvoir à Mme Brigitte LEROUX

M. Romuald HAUCHECORNE qui donne pouvoir à M. Jean-Marie MOREL

M. Kamel BELGHACHEM qui donne pouvoir à Mme Fabienne MANDEVILLE

M. Teddy LECLERC qui donne pouvoir à M. Yoann LAVERNHE

**Absents :**

Mme Lesline BOIXEL, M. Mourad BETTAHAR, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

M. Frédéric LE PAGE est nommé, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.55/04.19**

**Objet : Budget Transport  
Budget Primitif 2019**

**Délibération n°: D.55/04.19**

**Objet : Budget Transport  
Budget Primitif 2019**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les grandes lignes du budget Transport pour 2019 en vue de son approbation.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Transports,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n° D.43/06.12 du 14 juin 2012 par laquelle la Ville de LILLEBONNE a approuvé l'assujettissement à la TVA du budget annexe transport,

Considérant qu'il convient de poursuivre les actions engagées en matière de transport urbain pour la période transitoire de janvier à fin août 2019 jusqu'à la reprise de la gestion des transports à Caux Seine aggro.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le Budget Primitif 2019 qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Les *dépenses* d'exploitation s'élèvent à : **35 848,00 €**

Elles comprennent :

- les frais de personnel .....	22 328,00 €
- les amortissements .....	2 538,00 €
- la location du bus Lib'rt.....	7 200,00 €
- les autres dépenses (carburant, assurance, frais de gestion) .....	3 782,00 €

Les *recettes* d'exploitation s'élèvent à : **35 848,00 €**

Elles comprennent :

- le résultat d'exploitation reporté .....	17 575,56 €
- les ventes de tickets .....	2 480,00 €
- les remboursements des frais par Caux Seine aggro.....	15 792,44 €

Délibération n°: D.55/04.19

Objet : Budget Transport  
Budget Primitif 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses prévues de la section d'investissement s'élèvent à : **25 330,42 €**

Elles comprennent :

- Autres immobilisations corporelles .....	25 330,42 €
--	-------------

Les recettes prévues de la section d'investissement s'élèvent à : **25 330,42 €**

Elles comprennent :

- Résultat d'investissement reporté .....	22 792,42 €
- Amortissements des immobilisations .....	2 538,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le Budget Primitif 2019 du service Transport qui s'équilibre ainsi :

**SECTION D'EXPLOITATION**

**- RECETTES :**

**EUROS**

Chapitre 002	Résultat d'exploitation reporté	17 575,56 €
Chapitre 70	Ventes de produits et prestations de services	18 272,44 €

**\* Total des recettes de la section d'exploitation : 35 848,00 €**

**- DEPENSES :**

**EUROS**

Chapitre 011	Charges à caractère général	10 982,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel	22 328,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 538,00 €

**\* Total des dépenses de la section d'exploitation : 35 848,00 €**

Délibération n°: D.55/04.19

Objet : Budget Transport  
Budget Primitif 2019

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>- RECETTES :</b>		<b><u>EUROS</u></b>
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	22 792,42 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 538,00 €
<b>* Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>: 25 330,42 €</b>

<b>- DEPENSES :</b>		<b><u>EUROS</u></b>
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	25 330,42 €
<b>* Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>: 25 330,42 €</b>

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,  
le Maire de Lillebonne,

